



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*02

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception

Dossier complet le

N° d'enregistrement

1. Intitulé du projet

Restructuration du poste de refoulement des eaux usées du Pont de la
Matte à Saint-Cyr - sur - Loire

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Communauté d'Agglomération TOURS PLUS

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

PAUHIER Jean - Gérard

RCS / SIRET

Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
6 d)	utilisation d'un chemin d'accès en bord de Loire existant ~ 330m et busage de la Chausserie ~ 10m
32)	pose de canalisation 564 m x Øext 1720mm = 970m ²

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Le projet consiste en la création d'un nouveau poste de refoulement des effluents d'eaux usées du maud de l'agglomération Tourangelle afin d'augmenter les capacités de transfert, de sécuriser l'exploitation et de limiter les rejets au milieu naturel. L'ancien poste sera démolit.
Les effluents seront transférés à la station d'épuration de La Riche pour traitement via une conduite posée dans le tuffeau sous la Loire

4.2 Objectifs du projet

Le poste de refoulement du Port de la Halle est le réceptacle des effluents du maud de l'agglomération taumangelle (excuteur des collecteurs bord de laise T 130 et excuteur maud \varnothing 800 mm) avant la traversée du fleuve. Il faut le restituer à proximité pour limiter les coûts de reprise des réseaux (gras diamètres). De plus, le poste existant bénéficie des autorisations de rejets au milieu naturel qui seront reconduites (ajout d'équipement complémentaire pour suivi qualitatif et quantitatif débit-mètre et prélèveur sur trap-plein du poste).

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Pendant la réalisation des travaux, prévus sur 20 mois, seront réalisés :

- un nouveau poste de refoulement (entre le périphérique maud ouest et la voie ferrée Taus-le-Haus);
- 3 puits de tui de forçage;
- 2 forages horizontaux (\varnothing 800 mm)
- 2 tuis de micro-tunnelier (\varnothing 1600 mm)

[cf planning de phasage et photo aérienne PS1]

Ces travaux nécessitent :

- le busage de la charnière (sur 10 m) sous le pont du bd périphérique ainsi que l'utilisation du chemin en bord de laise
- la création d'un puits en berge de laise pour les tuis de micro-tunnelier (puits 1)

[cf plan emprise travaux PS2]

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

A l'issue des travaux subsistera :

- le nouveau poste de refoulement (pas de modification ou diminution des interventions pour exploitation car mis en place d'une cuve de secours) ce dernier n'aura pas d'impact visuel sur l'avenue principale car le terrain est enclavé entre le bd périphérique et les voies ferrées
- les nouveaux collecteurs enterrés (sans incidence)
- le regard enterré en berge de laise (intervention exceptionnelle en cas de dysfonctionnement du poste)
- une cheminée d'équilibre (côté la Riche) avec une tour à charbon actif pour éviter les odeurs

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Dossier Loi sur l'Eau
 ↳ volet Natura 2000 pour les zones humides

→ Autorisation temporaire de travaux dans le lit moyen de la Loire
 → Autorisation temporaire de travaux pour le bûchage de la charrière (au déclaration)
 → déclaration pour le rejet en Loire des eaux de pompage des puits

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Etude d'impact au cas par cas

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
• poste de refoulement	D = 10 m H entree = 9,7 m H / TN = 4 m L 564 m φ 1720 mm ext L = 117 m φ 950 mm ext
• tuis de microtunnelier	
• tuis de forage horizontal	

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

Coordonnées géographiques¹

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° :

Point de départ : Long. 0° 38' 51" 02 Lat. 47° 23' 37" 64

Point d'arrivée : Long. 0° 38' 53" 38 Lat. 47° 23' 20" 16

Communes traversées :

- Saint Cyr sur Loire
- La Riche

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

• Saint Cyr : délaissé du périphérique appartenant au Conseil Général 37
 Ls emplacement du futur poste de refaiblement + regard en berge de Loire
 • La Riche : Terrain du Prieure de Saint Cosme appartenant au Conseil
 Ls cheminee d'équilibre
 Général du 37

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui Non

Si oui, intitulé et date d'approbation : Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

• Saint Cyr : parcelle non cadastrée
 Pos de 1999 - modification M^oG du 25/01/10
 • La Riche : parcelle AM 332 - ZAC du PRIEURE
 Pos modifiée 04/07/12

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	en cours d'élaboration par Taurusplus

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Vallee de la Loire de Marmes à Gaudes Saint-Hauton
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRI Tours-Val de Luynes approuvé le 29/01/2001 PPAT Mon
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Bureau de Saint Cosme et Des abeuds
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<ul style="list-style-type: none"> • Directive "Habitat" • Directive "oiseaux"
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	patrimoine mondial de l'UNESCO au titre des paysages culturels

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	excavation de terre et tuffeau ↳ évacuation ↳ comblement par mise en place des conduites d'assainissement et des bâches de pompage du poste
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	préservation du fil d'eau pour le busage de la charnière
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	les conduites sont posées sous tranchée (micro-tunnelier et forage) donc peu d'activité en surface excepté pour le puits en berge de laurier qui nécessitera quelques approvisionnements ponctuels

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRI crue de Loire pour le ponton
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	pendant la phase chantier, il y aura des matériels et engins mais à terme l'ouvrage ne sera pas générateur de bruit.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	en phase travaux pour la pose des poteaux (à sem) et prise de cales
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Pollutions	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Matières en suspension suite à l'évacuation des eaux de paimpage et de maunage du fond de feuille en phase chantier (non dangereux pour la santé)
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Amélioration de l'entrée de ville de Saint Cyp / laire en démolissant l'ancien poste et valorisation du cheminement piéton en bord de laire
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	amélioration de la qualité du milieu naturel (laire) par diminution des rejets en augmentant le débit minimal de 1450 m ³ /h à 2500 m ³ /h

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

L'essentiel des travaux se situe dans les délaçages entre le périphérique et les voies ferrées (poste + puits), les autres ouvrages se situent en berge de laire mais de façon très ponctuelle : utilisation d'un chemin d'accès existant, busage de la chaisille sur quelques mètres avec conservation de l'écaulement à l'identique, création d'un puits pour le tu du micro-tunnelier. Quant aux conduites il s'agit de travaux pratiqués sous ouverture de tranchée (forage et micro-tunnelier).

L'objectif du projet est de limiter les rejets d'eau non traités en laire en augmentant la capacité de transfert et en réalisant une double cuve qui servira de stockage en cas de dysfonctionnement du poste.

En résumé, même si l'environnement est un peu perturbé pendant la phase travaux ponctuellement dans le temps et dans l'espace, c'est dans un but de préservation du milieu naturel que l'ouvrage est construit.

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	X
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	X
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	X
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	X
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
PJ 1 : <i>planning prévisionnel</i> PJ 2 : <i>empise travaux</i>

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

le,

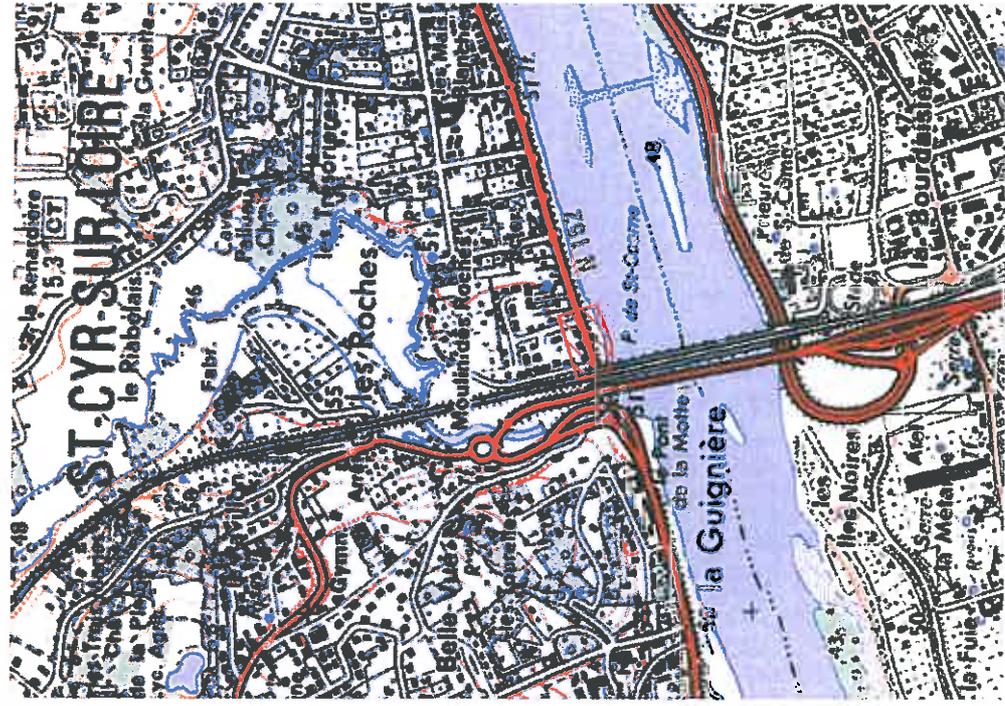
Signature



Pour le Président,
Le Vice-Président délégué,

Jean-Gérard PAUMIER

Annexe 2



Département d'Indre et Loire

Assainissement



Assainissement - Eaux Usées

Commune de St Cyr sur Loire

Réhabilitation du Poste de refoulement du Pont de la Motte Restructuration des réseaux

PROJET

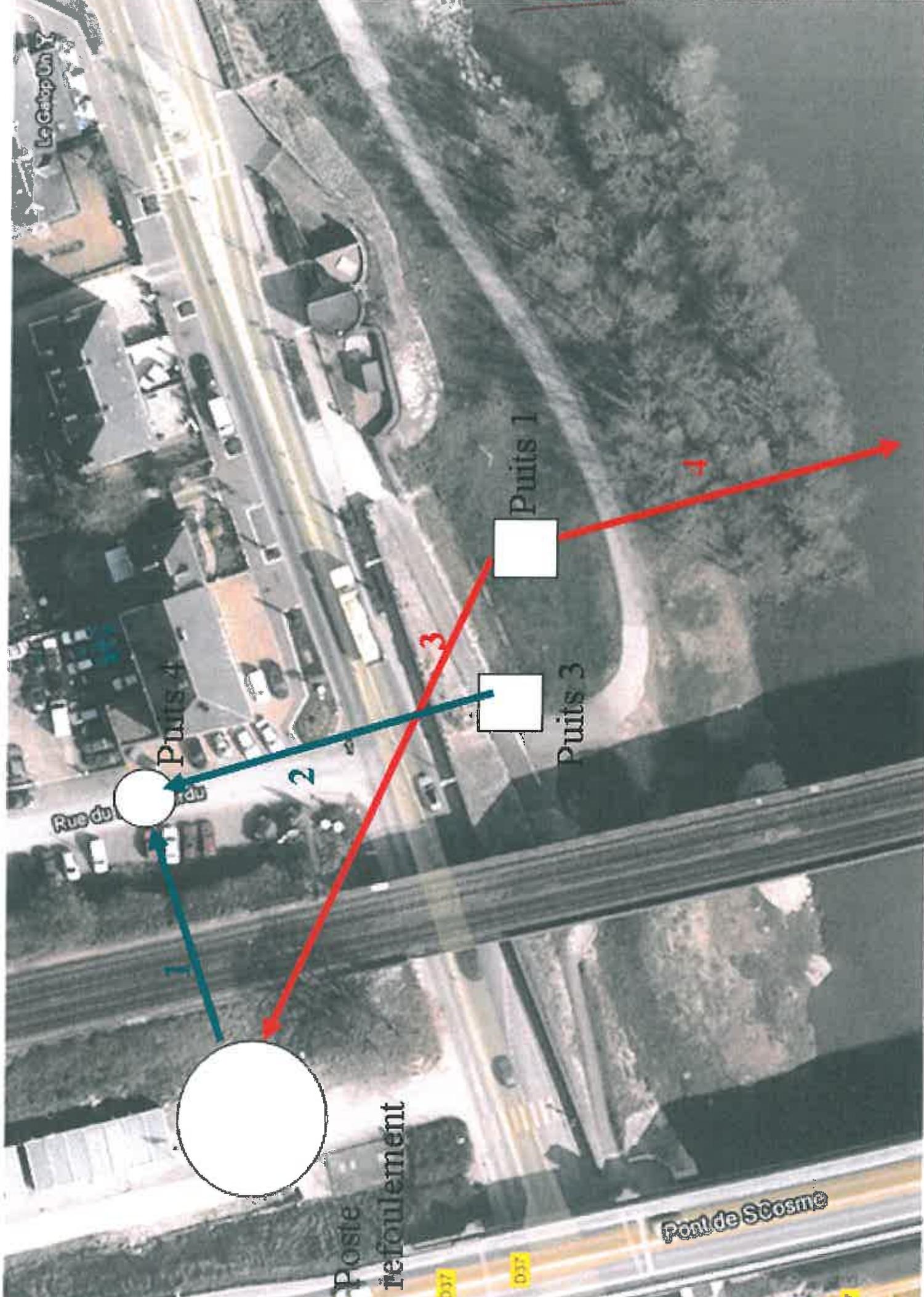
Int.	Etat	Int.	Etat	Int.	Etat	Int.	Etat
ESQ	AVP	PRO	DCE	VISA	DOE		

Plan de Plan Amendé par 1 - Cahiers V01a

Plan de Situation

NUMERO DE PLAN:	01	INSTRUCTION GÉNÉRALE QUAIER ARRETEE LE 10/04/2012 70 rue de l'Industrie BP 2707 41000 TOURS Tél. 02 47 81 11 11 Fax. 02 47 81 11 10	
NUMERO D'AFFAIRE	ECHELLE	SAFEGE Ingénierie - Conception	
11WTD072	-	DESSINE PAR	AUB
DATE	CHEF DE PROJET	VERIFIE PAR	TH
17/10/2012	TH		





Le Gastop Un Y

Rue du

Puits 4

Puits 1

Puits 3

Poste
refoulement

Pont de Scosme

1

2

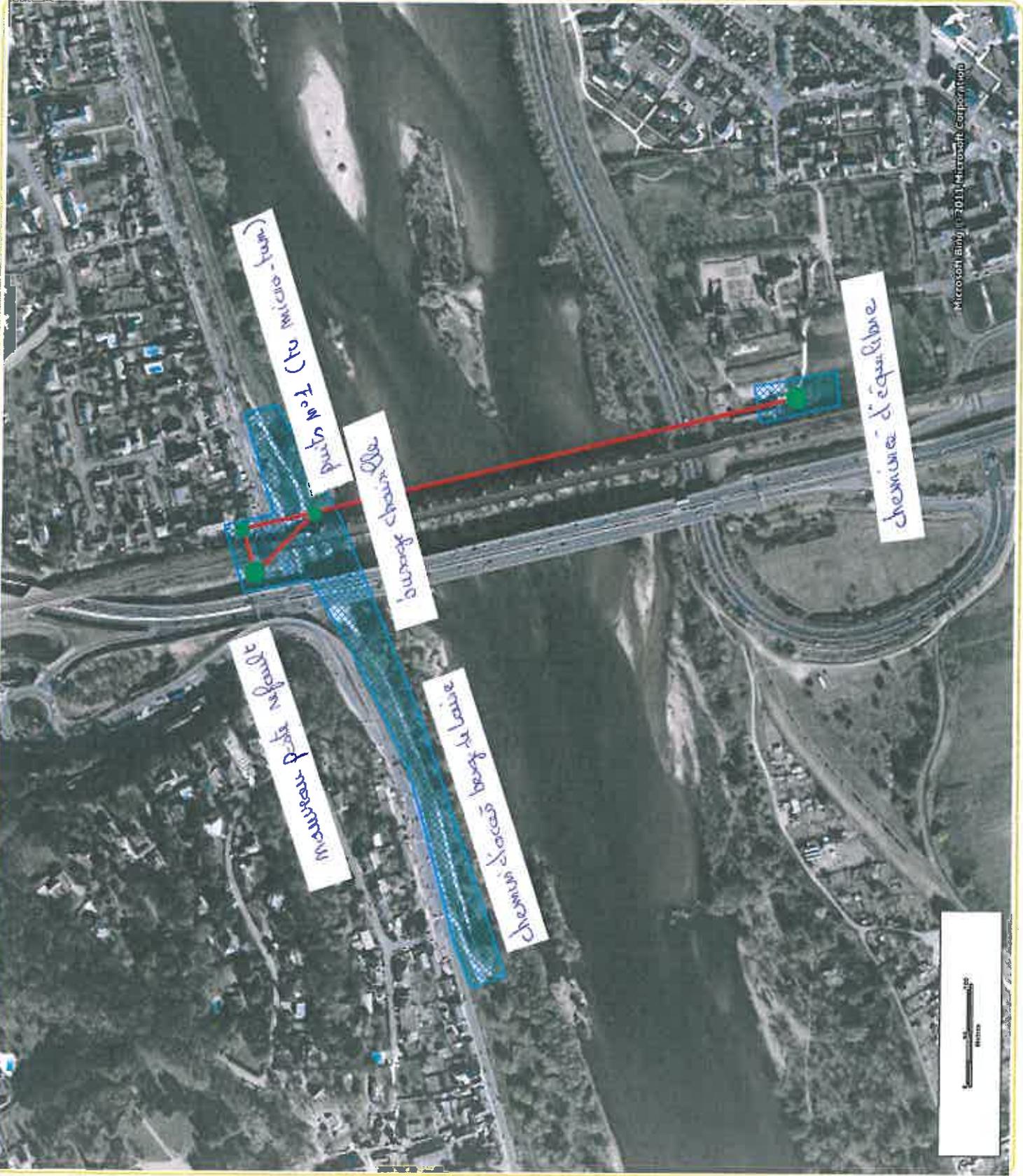
3

4

037

037

17



Microsoft Bing © 2011 Microsoft Corporation



Agglomération de Tours

LEGENDE:

-  Emprise chantier
-  Emprise post-ventilateur on surface
-  Emprise post-ventilateur en sous-sol

Communauté d'agglomération
TOURS PLUS

Emprise du Port de la Motte

Fond cartographique : Microsoft Bing
Date : 24/06/2013

22

